

REGLEMENT INTERIEUR

TRAIL DU GRESIVAUDAN 2022

1/ INFOS

- organisée par ALPHA SPORT EVENT
- dimanche 27 février 2022
- départ de Grenoble, casemate , place St Laurent
- arrivée Lumbin, plaine des sports, chemin des longs près
- 30km/1500D+ à faire seul ou en relais à deux
- contact : alpha.sport.event@gmail.com
- inscriptions : www.alpha-sport-event.fr

2/ LA COURSE

- tous les coureurs devront être dans le SAS de départ à 7h50
- départ 8h00 de la casemate Grenoble, place St Laurent
- la course traverse les communes de GRENOBLE/LA TRONCHE/CORENC/MEYLAN/BIVIERS/ST ISMIER/ST NAZAIRE LES EYMES/BERNIN/CROLLES/LUMBIN
- 2 ravitaillements complets sur le parcours 10km et 20km
- bâtons autorisés
- 18 ans minimum pour y participer
- chaque participant devra fournir un certificat médical avec la mention « course à pied en compétition » ou une licence d'athlétisme.
- Il y a une ligne de bus directe qui part de la plaine des sports (arrivée) et qui rentre sur Grenoble (ligne express 1).
- tous les coureurs seront chronométrés électroniquement et identifiables par un dossard qui devra être visible sur le torse.
- une assurance annulation est proposée au tarif de 5€ et valable jusqu'au 20 février 2022.
- Au delà de ce délai aucun remboursement ne sera possible
- les personnes n'ayant pas souscrit l'assurance ne peuvent prétendre à aucun remboursement, cependant ils peuvent échanger ou revendre leur place jusqu'au 20 février 2022.
- des consignes sont mises à disposition des coureurs au départ de Grenoble, et seront à récupérer à l'arrivée à Lumbin.
- chaque participant est responsable du matériel qu'il porte avec lui pendant la course et ne peut se retourner contre l'organisation en cas de perte ou de vol (montre, bijoux, caméra sportive...)
- une salle chauffée est à disposition des coureurs au départ et à l'arrivée pour se changer.
- Les chaussures de type trail à crampons sont fortement recommandés.
- l'organisateur peut refuser le départ d'un participant si il estime que sa tenue n'est pas adaptée à la course.
- tout abandon devra être signalé au premier signaleur.
- une barrière horaire est fixée à 5h au 2ème ravitaillement (km20).

- en cas d'intempéries l'organisateur se réserve le droit de modifier le parcours et /ou l'horaire de départ.
- en cas de crise sanitaire, l'organisateur peut reporter ou annuler la course, dans ce cas seuls les participants ayant souscrits l'assurance annulation pourront prétendre à un remboursement ou un report de leur place.
- la remise des prix se fera vers 13h après l'arrivée des premières femmes et des premiers relais
- le coureur respecte les signaleurs, les organisateurs, la nature et ses concurrents
- tout déchet ou détritus devra être jeté dans une poubelle aux ravitaillements
- la course est déclarée en préfecture, et une priorité de passage est demandée sur les 3 passages routiers, des signaleurs ainsi que la gendarmerie seront présents, cependant soyez vigilants avant de traverser !
- des photographes seront sur le parcours, les photos seront à récupérer gratuitement sur notre page FB et sur internet.

3/ LA COURSE EN DUO

- le départ se fera à la même heure que les coureurs solo, soit 8h00
- les participants seront distingués par un dossard de couleur différente
- le premier relayeur fera 20km/1000d+
- le deuxième relayeur fera 10km/300d+
- le premier relayeur devra obligatoirement retirer sa puce scratch (à la cheville) afin de la donner à son binôme
- le premier relayeur peut si il le souhaite, finir le parcours en courant, rentrer par ses propres moyens, récupérer la voiture de son binôme ou rentrer avec une navette de l'organisation.
- le relais peut être mixte

4/ DROIT A L'IMAGE

Par sa participation à l'épreuve, chaque participant autorise expressément l'organisateur, ses ayants droits ou ayants-cause à fixer et reproduire, sur tout support et par tout moyen, et par suite, à reproduire et à représenter, sans rémunération d'aucune sorte, ses noms, voix, images, et plus généralement sa prestation sportive dans le cadre de l'épreuve, sous toute forme, sur tout support existant ou à venir, en tout format, pour toute communication au public dans le monde entier, pour tout usage y compris à des fins publicitaires et/ou commerciales, et pour toute la durée de la protection actuellement accordée en matière de droit d'auteur par les dispositions législatives ou réglementaires, les décisions judiciaires et/ou arbitrales de tout pays ainsi que les conventions internationales actuelles ou futures, y compris pour les prolongations éventuelles qui pourraient être apportées à cette durée. Les photos de l'événement seront disponibles quelques jours après la course, sur le site et notre page facebook. Vos photos et vidéos pourront être envoyées à notre adresse, et nous les traiterons et publierons sur notre site.

L'organisateur, ses ayants droits, ses ayants cause s'interdisent expressément d'utiliser le nom, la voix ou l'image des participants dans un support à caractère pornographique, raciste, xénophobe, et plus généralement, s'interdisent toute exploitation préjudiciable à la dignité des participants.

5/CNIL

L'organisation s'engage à respecter la confidentialité des informations nominatives et données personnelles communiquées par l'Utilisateur, et à les traiter dans le respect de la loi Informatique et Libertés du 6 janvier 1978. Les informations recueillies auprès des Utilisateurs/participants sont

enregistrées et utilisées par l'association pour assurer la gestion de leur commande, personnaliser la communication, leur adresser des informations. Les destinataires des données sont : l'organisateur. Conformément à la loi « informatique et libertés » du 6 janvier 1978 modifiée en 2004, vous bénéficiez d'un droit d'accès et de rectification aux informations qui vous concernent, que vous pouvez exercer en vous adressant à :

ASSOCIATION SPORTIVE LOI 1901 "ALPHA SPORT EVENT"

**426 allée Jean Allard
38330 Montbonnot**

L'association a souscrit le contrat : Assurance Responsabilité Civile" chez :

MAIF

**200, avenue Salvador Allende CS 90000
79038 NIORT Cedex 9**

Ce contrat couvre les organisateurs, l'événement ainsi que les locaux mis à disposition.

Le service de secours "premier soins" sera assuré par le prestataire suivant, d'après la convention Dispositif Prévisionnel de Secours signée :

ASSOCIATION SECOURISTE FRANCAIS

CROIX BLANCHE - ECHIROLLES

102C cours Jean Jaurès

38130 ECHIROLLES

Le Centre d'Incendie et de Secours sera également avisé afin de permettre une meilleure coordination des secours dans le cas d'une intervention.

En cas d'évacuation par les services de secours, l'hôpital le plus proche sera par défaut (sauf cas ou blessures exceptionnelles ou avis contraire du responsable des secours) :

Centre Hospitalier Universitaire

31 Chemin Fortuné Ferrini

38700 LA TRONCHE

Pour la convivialité et le plaisir de tous, le manquement à une de ces règles ou informations entraînera l'exclusion sans remboursement possible du personnel "gênant". Les services de gendarmerie et de police seront également en relation avec l'organisation et pourront intervenir rapidement en cas de troubles volontaires et insistants au bon déroulement de cette journée.

L'association "ALPHA SPORT EVENT" vous remercie d'avoir pris le temps de lire l'ensemble de ce règlement et vous souhaite une bonne préparation !

L'EQUIPE ORGANISATRICE